

**OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2010
BUDGET PRINCIPAL**

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte Administratif du Budget principal pour l'exercice 2010.

Les résultats par section budgétaire s'établissent ainsi qu'il suit :

- Section de Fonctionnement 23 408 984.24 €,
- Section d'Investissement - 24 239 650.77€,

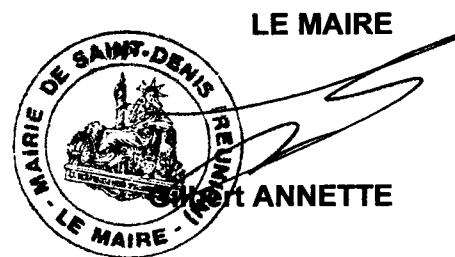
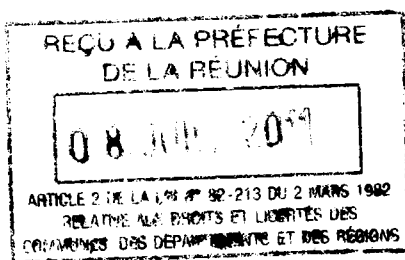
Soit un résultat global de l'exercice de : - 830 666.53 €,

Avec la reprise des résultats antérieurs, le solde d'exécution global sera de 11 943 142.06 €, identique à celui du Compte de Gestion du Receveur Municipal.

L'excédent enregistré, après intégration des restes à réaliser, est de 4 888 012.88 €. Les calculs étant détaillés dans les tableaux ci-dessous.

Les éléments d'analyse et de commentaires relatifs au Compte Administratif 2010 du Budget principal vous seront présentés à travers le diaporama en séance du Conseil Municipal.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



NB Les états des restes à réaliser en dépenses et en recettes sont consultables auprès de la Direction Finances/ Comptabilité - Service Comptabilité - 30 Rue de la République aux heures ouvrables de l'administration, ainsi qu'en cours de séance.

PJ Etats II-1 et II-2 du Compte de Gestion.

OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2010
BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/4-02 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 11^{ème} Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

9 voix contre
(dont 2 votes par procuration)

pour

Mme Carmen ALLIE, M. Iqbal INGAR,
Jean-Michel BARDIERE, M. René-Paul VICTORIA,
M. Christian ALBANY, Mme Claudine CHEFIARE
et Mme Raziah LOCATE

autres élus présents et mandatés

Adopte le Compte Administratif 2010 du Budget principal et arrêté comme suit les résultats de l'exercice :

SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL
---------------------------	---------------------------	-------

RECETTES

PREVISIONS BUDGETAIRES	119 164 714.73	205 873 071.59	325 037 786.32
TITRES EMIS	73 528 508.34	216 490 940 .94	290 019 449.28
REDUCTIONS	-	570 175.24	570 175.24
RECETTES NETTES	73 528 508.34	215 920 765.70	289 449 274.04
REPRISE RESULTAT N-1	-	13 655 264.24	13 655 264.24
RESTES A REALISER	1 659 093.21	-	1 659 093.21

Délibération n° 11/4-02

SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL
------------------------	------------------------	-------

DEPENSES

AUTORISATIONS BUDGETAIRES	119 164 714.73	205 873 071.59	325 037 786.32
MANDATS EMIS	98 074 955.53	198 709 777.90	296 784 733.43
ANNULATIONS	306 796.42	6 197 996.44	6 504 762.86
DEPENSES NETTES	97 768 159.11	192 511 781.46	290 279 940.57
REPRISE RESULTAT N-1	- 3 374 796.00	-	- 3 374 796.00
RESTES A REALISER	3 002 876.44	5 711 345.95	8 714 222.39

RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 24 239 650.77	23 408 984.24	- 830 666.53
RESULTAT BRUT DE CLOTURE (après reprise du résultat n – 1)	- 27 614 446.77	39 557 588.83	11 943 142.06
RESULTAT NET (compte tenu des restes à réaliser)	- 28 958 230.00	33 846 242.88	4 888 012.88

Toutes les opérations de l'exercice 2010 sont déclarées définitivement closes.

La présente Délibération sera annexée, à titre de justificatif, au Compte Administratif de l'exercice 2010.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 6 JUIL. 2011



ARRETE DES SIGNATURES

(a) 44 voix + 7 votes par procuration	Nombre de membres en exercice	55
(b) 37 voix + 5 votes par procuration	Nombre de membres présents	45
(c) 7 voix + 2 votes par procuration	Nombre de suffrages exprimés	51 (a)
	Nombre de voix pour	42 (b)
	contre	9 (c)
	abstention	

confer « Chapeau »

Date de convocation du Conseil Municipal
17 juin 2011

Compte Administratif 2010 / Budget principal présenté par le Maire,
à Saint-Denis, le 25 juin 2011

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 25 juin 2011

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION
08 JUL. 2011
ARTICLE 2 DE LA L.N. N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

[This section contains numerous handwritten signatures of the council members, including some with initials like 'SM', 'PN', 'MR', and 'FP'. The signatures are arranged in several rows, covering most of the lower half of the page.]

[Handwritten signatures and initials, including 'PV', 'ST RP', and 'Gaidon']

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

RECUS A LA PREFECTURE
DE LA REUNION
08... 2011
ARTICLE 2 DE LA L.N. N° 32-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
CITADIENS DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Fait à Saint-Denis, le



Hôtel de Ville, le 17 JUIN 2011

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN
Référence **CF26** / 2011 / JCD / MCM
Objet Conseil Municipal du samedi 25 juin 2011
(convocation de l'assemblée délibérante)

Madame,
Chère Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- * l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- * les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **quatrième séance annuelle**

le **SAMEDI 25 JUIN 2011**, à **09 h 00**,
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame,
Chère Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Le présent envoi
comporte **5** liasses
numérotées de **1/5** à **5/5**.

LIBERTÉ ■ ÉGALITÉ ■ FRATERNITÉ